

HABAY INFO



1953 : UN PILOTE SE CRASHE PRÈS DU VILLAGE DE HABAY-LA-NEUVE

Le 17 septembre 1953, le sergent-pilote José Dotreppe de la 2^{ème} escadrille rencontre des problèmes de moteur avec son avion FZ 117. Afin d'éviter le village de Habay-la-Neuve, il restera aux commandes de son appareil avant de s'éjecter. Mais ce sera trop tard. L'avion s'écrasera dans les bois près du chemin de la chapelle Notre Dame de Grâce/Arbre béni et le pilote sera tué dans l'accident. Il aura sans doute évité un crash dans le village.

A l'initiative de M. le Doyen Gobert, qui fut aumônier à la base de Florennes, nous avons décidé de commémorer la mémoire de ce héros en érigeant une stèle le long du chemin de l'arbre béni.

Cette manifestation aura lieu exactement 50 ans plus tard, même jour, même heure, soit **le 17 septembre à 8 h 45**. Vous êtes toutes et tous invités à participer selon le programme :

*Inauguration de la stèle commémorative du
Sergent aviateur José Dotreppe*

Le 17 septembre 1953, lors d'un exercice militaire, le pilote, Sergent José Dotreppe, voyant que son avion avait un problème mécanique, resta aux commandes de son appareil en perdant l'air afin d'éviter de s'écraser sur le village de Habay-la-Neuve ; son avion tomba en forêt, à proximité du chemin de l'Arbre béni. Malheureusement, le jeune aviateur n'ayant pu s'éjecter à temps à la suite de son acte héroïque, trouva la mort.

A cette occasion, sous l'impulsion de Mr le Doyen, la Commune de Habay avec le soutien de la Force aérienne du 2^e Wing Tactique a décidé d'ériger une stèle commémorative en l'honneur du Sergent aviateur José Dotreppe qui sauva le Village de Habay-la-Neuve.

La population habaysienne est cordialement invitée à cette inauguration qui aura lieu le **dimanche 17 septembre 2023 à 8h00** au Chemin de l'Arbre Béni (monument situé entre la Chapelle Notre-Dame des Grâces et l'Arbre Béni).

Programme :

- 9h15 : Discours (Bourgmestre, Chef de Corps de la Base aérienne de Florennes, témoignages d'Alain Thomas et Edmée Garant)
- 9h44 : Clairon
- 9h45 : Passage de F16 de la Base aérienne de Florennes
- 9h48 : Bénédiction de la stèle
- 9h50 : Dépôt gerbe et Brabançonne

- > 8 h 45 : discours et hymnes
- > 9 h 44 : clairon
- > 9 h 45 : passage des avions F 16 de la base de Florennes

#25 SEPTEMBRE-OCTOBRE 2023

SOMMAIRE

- 2 L'eau est une richesse extraordinaire...
Ouverture des Recyparcs à partir du 01/01/2024
Ramassage des PMC
Budget participatif 2021-2022
- 3 Remise de prix aux élèves des écoles communales
Mérites communaux
- 4 Dossier eau
- 6 Rénovation urbaine
Circulation en forêt – Limitations en période de chasse
Le service « cimetières » vous informe
Nouveau site web plus accessible pour tous !
- 7 Nouveau service pour les agriculteurs et les producteurs
- 8 Le Pachis a fêté ses 40 ans
- 10 ClassContact connecte l'enfant malade à sa classe
- 11 Les activités de Nature Attitude à Anlier
- 12 Nature Attitude organise le dernier cours de permaculture à Anlier
- 13 Le ciné Le Foyer recherche de jeunes bénévoles
- 14 Programmation du centre culturel
- 16 Télé-Accueil Luxembourg
La Maison Croix-Rouge Rulles et Semois
Journée mondiale de la maladie d'Alzheimer
17^{ème} journée de l'artisan
- 17 Kermesse à Houdemont
- 18 La Ressourcerie
Brassens à rendez-vous avec vous
- 20 Les pages SPORT
- 22 Agenda

SI VOUS VOULEZ PUBLIER UN ARTICLE

Le BIC sera distribué le premier mercredi des mois de janvier, mars, mai, juillet, septembre et novembre de chaque année.

À envoyer à l'adresse : commune@habay.be

Pour tenir les délais de mise en page, d'impression, ... il faut nous faire parvenir les articles **1 mois avant la sortie du numéro**.
Au niveau technique :

- Fichier texte
- Fichier(s) image(s) séparé(s) : résolution 300 dpi
- Si vous avez une affiche : résolution 300 dpi format PDF

Pour le prochain numéro du **BIC #26** :

Fin de la réception des articles :
16/10/2023
Sortie PDF (site internet) :
27/10/2023
Distribution :
06/11/2023





L'EAU EST UNE RICHESSE EXTRAORDINAIRE DONT NOUS POUVONS PROFITER ...

Alors, ne la gâchons pas. Les sources continuent à nous approvisionner mais nous avons bien cru devoir prendre des mesures de restriction à la mi-juillet, mesures qui seront très vraisemblablement plus fréquentes et plus précoces d'année en année. C'est une des raisons pour lesquelles des bassins de récupération des eaux de pluie sont obligatoires pour toutes les nouvelles constructions. Fin juillet/début août, nous avons heureusement connu une période plus arrosée ; cependant, les nappes phréatiques ne sont pas remplies et de nouvelles périodes de chaleur pourraient nous contraindre à limiter l'usage de l'eau.

Si vous arrosez votre jardin, faites-le en fin de journée ou très tôt le matin.



OUVERTURE DES RECYPARCS À PARTIR DU 1^{ER} JANVIER 2024

Les horaires d'ouverture pour l'ensemble des recyparc de la zone Idélux seront, à partir du 1^{er} janvier 2024 :

- > du mardi au vendredi, de 10h30 à 18h00
- > le samedi, de 9h00 à 18h00
- > fermeture les dimanches, lundis et jours fériés

RAMASSAGE DES PMC

Toujours un lundi sur deux en semaine impaire et si le lundi est un jour férié, les personnes qui le souhaitent pourront se rendre au recyparc pour y déposer leur sac bleu, soit la veille (dans notre cas le samedi qui précède), soit le lendemain (le mardi).



BUDGET PARTICIPATIF 2021-2022

Les votes pour le budget participatif sont ouverts !

Chers citoyens de Habay, c'est à vous de jouer !

Depuis le début de l'année, de nombreux porteurs de projets ont proposé leurs idées sur la plateforme citoyenne <https://habay.citizenlab.com/fr-BE/>.

Vous avez à présent l'opportunité de voter pour votre ou vos projet(s) préféré(s). Il y en a pour tous les goûts et dans différents budgets. La décision de l'attribution de deux enveloppes de 15.000 € vous revient grâce à vos votes.

Les projets :

- > Création par les élèves des 5 écoles de Marbehan, Rulles, Houdemont et Orsinaing de 5 géants en vanterie et de leurs marionnettes accompagnantes.
- > Création d'un barbecue couvert à la place de l'ancienne «école de Hachy.
- > Mise en place de plusieurs pistes de pétanques à Hachy.
- > Fun to go : achat d'un vélo deux places qui permettra de faire des balades conjointes avec des personnes fragilisées (personne âgée, précarisée, malade ou porteuse d'un handicap).
- > Mise en place d'un rucher participatif et didactique proche des étangs du Moulin et de Bologne.
- > Rénovation des anciens barbecues collectifs le long des étangs du Moulin et de Bologne.

Le budget participatif, qu'est-ce que c'est ?

Le budget participatif permet à la commune de Habay d'impliquer ses citoyens et les associations situées sur son territoire dans l'élaboration d'un projet, en partie financé par l'entité communale et soumis au vote des citoyens qui sont invités à choisir le ou les projets qui seront financés par une enveloppe de deux fois 15.000 € (budgets 2021 et 2022).

Vous souhaitez voter ? Rendez-vous sur

<https://habay.citizenlab.com/fr-BE/>

Ou scannez ce QR code ci-dessous

**VOTEZ JUSQU'AU
31 OCTOBRE POUR
VOS PROJETS FAVORIS**





REMISE DE PRIX AUX ÉLÈVES DES ÉCOLES COMMUNALES

Comme chaque année, en fin de période scolaire, tous les enfants qui terminent leur cycle dans l'enseignement fondamental ont été invités à une petite réception afin de leur remettre leur diplôme et un petit cadeau. Félicitations à toutes et tous et bonne continuation !

Un grand merci également à tout le personnel de nos écoles communales : directrices, secrétaires, enseignantes et enseignants, puéricultrices, techniciennes de surface, dames de la surveillance des repas et de l'accueil extra-scolaire.

Habay-la Vieille : Antoine Charlie, Cravatte Alexandre, De Jonghe d'Ardoye Célestine, Demaret Edwin, Gilson Adrien, Guillaume Nathanaël, Pecheux Ambroise, Thiry Maël

Hachy : Akono Mahira, Cavet Eléonore, Dheur Emerik, Felten Matthew, Gaascht Selena, Gaiech Nourane, Grandjean Stanislaw, Locq Lohan, Mars Valentine, Mbonyumutwa Sophia, Michaux Alizée, Mimoun Lucas, Mimoun Maxime, Servais Louis, Weibel Savannah

Marbehan : Kyara Balon, Jeremy Dessé, Arthur Donnez, Louve Florian Hesbois, Joline Gublin, Lilian Pennetreau, Léo Poncin, Lily-Rose Schoppach, Alexia Stordeur.

Rulles : Arthur Bouillon, Margaux Claisse, Johan Courotchkine, Lily-Rose Krajewski, Shana Lahure

Orsinfaing : Emie Collet, Louise Maréchal, Martin Monfort, Manon Turlot.

Serge Bodeux,
Bourgmestre en charge de l'enseignement.



Habay-la Vieille



Hachy



Marbehan



Rulles



Orsinfaing

MÉRITES COMMUNAUX

L'administration communale souhaite mettre en valeur des personnes/clubs/associations méritants de la commune et décerner un ou plusieurs prix chaque année. Les candidats seront domiciliés dans la commune de Habay depuis au moins un an à dater du 1^{er} janvier de l'année en cours. Il en va de même pour le siège social des clubs/associations.

Les mérites pourront être attribués dans les secteurs du sport, de l'art, de la culture, de l'économie, du social, du développement durable, etc.

Tout lauréat qui aura reçu un prix ne sera plus éligible durant les trois années qui suivent.

La cérémonie de remise des prix aura lieu lors de

la séance des vœux communaux, soit en janvier de chaque année.

Les candidatures pourront être présentées par les intéressés, les clubs ou associations ou toute autre personne.

Les candidatures devront être rentrées à l'administration communale pour le 15 novembre au plus tard à l'adresse : commune@habay.be ou par voie postale.

La fiche de présentation contiendra les éléments suivants : dénomination, adresse, performances réalisées et toute autre information permettant au Jury de statuer.



DOSSIER EAU

Relevé de la consommation d'eau à effectuer à partir du 15 septembre 2023

Afin de pouvoir effectuer la facturation de la redevance de l'eau pour l'exercice 2023, nous vous demandons de nous communiquer l'index repris sur votre compteur **au plus tard pour le 31 octobre 2023**.

- > Soit par courrier ;
- > Soit par mail (scanner au format PDF) : service.eau@habay.be ;
- > Soit en déposant le formulaire (document joint à la facture du 3^{ème} acompte) dans une des boîtes aux lettres prévues à cet effet (cf. liste ci-dessous). Ce formulaire est disponible sur notre site internet : www.habay.be.

Attention ! Les compteurs d'eau du village de Habay-la-Neuve seront relevés par les agents communaux.

Pour rappel, **le compteur doit être libre d'accès** et ce, à tout moment. Il ne peut être dissimulé par des objets divers (tas de bois, etc.) empêchant un accès direct.

Merci de leur réserver bon accueil.

En l'absence d'une réponse dans le délai imparti, nous serons dans l'obligation d'appliquer une consommation forfaitaire calculée sur base des éléments en notre possession.

Liste des boîtes aux lettres pour le dépôt des relevés de compteurs :

Hachy :

Chez Monsieur Richard COLLIN – rue de La Foulie, 15.

Anlier :

Au cimetière (près des panneaux d'affichage – boîte aux lettres blanche).

Habay-la-Vieille :

A l'école communale (ancien bâtiment) – Place Saint-Etienne, 2.

Rulles :

Au service des travaux – rue du Pont de Virton (entre Rulles et Marbehan).

Houdemont :

A l'école communale – rue des Ecoles.

Marbehan :

A l'ancienne Mairie de Marbehan – Grand-Rue.

Au service des travaux – rue du Pont de Virton (entre Rulles et Marbehan).

Harinsart/Orsinfaing :

A l'ancienne Mairie de Marbehan – Grand-Rue.

Attention !!!

Déménagement-emménagement :

Demandez le formulaire par mail : service.eau@habay.be, par téléphone (Finances 4, eau 4) ou téléchargez-le via notre site internet : <https://www.habay.be/>

ma-commune/services-communaux/fichiers-pdf/closure-compteur-deau.pdf. Ce formulaire est à compléter et à signer par les deux parties avant de nous le renvoyer. Dans quels délais accomplir cette démarche ? En cas de changement de locataire, 8 jours maximum. En cas de vente, 8 jours après la date de l'acte notarié.

Réclamation :

Vous pouvez introduire une réclamation auprès de nos services par simple courrier dans les 15 jours date de facture. Une réponse sera assurée dans le mois (sous réserve). Toute réclamation ne suspend pas l'obligation de paiement (article 43 du règlement général de distribution d'eau à destination des abonnés et des usagers).

9 conseils pour économiser l'eau à la maison

On consomme beaucoup d'eau pour se laver surtout. Et souvent plus que nécessaire. Nos conseils pour utiliser l'eau, sans la gaspiller.

On consomme beaucoup d'eau (du robinet) : 89 litres d'eau par personne et par jour en moyenne en Wallonie. Les ressources sont importantes mais ce n'est pas une raison pour en gaspiller. Or, on en consomme souvent plus que nécessaire, même si cette consommation d'eau a tendance à baisser au cours du temps.

L'eau, on l'utilise surtout pour se laver (bain, douche, brossage des dents, etc.) et dans les toilettes. Et si peu pour boire, malheureusement.

De façon générale on consomme l'eau à raison de :

- | | |
|--------------------------|----------------------------|
| > WC : 35% | > Jardin : 4% |
| > Bains et douches : 33% | > Nettoyage : 4% |
| > Lessive : 13% | > Nourriture, boisson : 3% |
| > Vaisselle : 7% | |

On voit tout de suite sur quels postes les petits gestes vont permettre d'importantes économies d'eau !

1. Prendre une douche plutôt qu'un bain

Un bain consomme plus de 100 litres d'eau. Une douche est plus économique, sauf si on traîne un peu sous l'eau... Tout dépend du pommeau et du type de douche que l'on utilise, mais 10 minutes de douche peuvent consommer plus d'eau qu'un bain (15 l/min x 10 min = 150 litres).

On opte donc pour une douche courte. En plus d'économiser de l'eau, on consomme moins d'énergie car il faut chauffer moins d'eau. Remplacer un bain par une douche une fois par semaine, c'est une économie de 160 kWh par an, soit 40 € !

Mais, le champion toutes catégories, avec moins de 10 litres, c'est le lavabo !



2. Utiliser un pommeau de douche économique

Un pommeau économique consomme 6 litres par minute, voire moins, tout en restant efficace sous la douche (ça rince bien même si ça consomme moins).

Pour une douche de 10 minutes, on consommera donc :

- > 60 litres, ou moins, avec un pommeau économique ;
- > Entre 100 et 150 litres avec un pommeau classique.

Un pommeau économique (coût : 20 €) permet donc une économie d'eau de 90 litres par douche, soit 165 € par an.

3. Chasser moins d'eau dans les toilettes

Ce sont les toilettes qui consomment le plus d'eau à la maison.

Pour économiser l'eau, on peut remplacer la chasse d'eau par une **chasse à deux boutons**. Un petit pour les petits pipis (3 litres) et un grand pour les gros popos (6 litres). Ça nécessite d'acheter une nouvelle chasse.

Pas envie ou pas possible de changer toute la chasse ? Alors on adopte le système D pour **réduire le volume de la chasse : on dépose dans le réservoir une ou deux bouteilles** en plastique (fermées) remplies d'eau. Les bouteilles occupent ainsi une partie de l'espace du réservoir, ce qui réduit sa capacité (et donc l'eau consommée à chaque remplissage). Le nombre et la taille des bouteilles dépendent du réservoir et de l'efficacité de la chasse une fois la capacité réduite. Attention à ne pas trop la réduire. On n'a, en effet, pas le choix de la quantité à chaque utilisation, contrairement aux chasses à deux boutons. Si on réduit le volume, on le réduit pour toutes les utilisations.

On peut aussi utiliser de l'**eau de pluie** pour la chasse des toilettes. L'installation est assez sommaire puisque l'on n'a pas besoin d'être potabilisé pour cet usage.

4. Détecter et réparer les fuites

Un robinet qui fuit goutte à goutte représente une perte de 4 litres/heure soit presque 200 €/an.

Une chasse d'eau qui fuit consomme 25 litres/heure, soit plus de 1.000 €/an.

Pour déterminer s'il y a des fuites dans la maison, il faut relever le compteur d'eau le soir avant de se coucher (ne pas faire fonctionner le lave-linge ou le lave-vaisselle cette nuit-là, ni se relever pour aller faire pipi) et comparer la valeur avec celle du lendemain matin. Normalement, les chiffres devraient être les mêmes. Si ce n'est pas le cas, c'est qu'il y a une fuite. Reste alors à identifier où elle se trouve.

5. Éviter de laisser couler l'eau inutilement

- > Si on lave la vaisselle à la main, laisser couler l'eau consomme jusqu'à 200 litres par vaisselle. Il est plus économe de remplir les deux bacs de l'évier.
- > Fermer le robinet quand on se brosse les dents. On peut éventuellement utiliser un gobelet. Cela permet d'économiser une dizaine de litres.

- > Couper l'eau sous la douche quand on se savonne. Chaque minute sans eau permet d'économiser plusieurs litres.

6. Choisir des appareils économes

Si l'on est propriétaire, équiper sa douche d'un mitigeur thermostatique est une bonne opération. L'eau chaude arrive plus vite et on économise ainsi quelques litres d'eau par douche. Un mitigeur de douche coûte moins de 100 € pour les premiers prix.

Quand on achète de gros électroménagers (lave-linge, lave-vaisselle, etc.), on fait aussi attention à leur consommation en eau. Les meilleurs lave-vaisselles utilisent moins de 10 litres d'eau par cycle (la consommation est écrite sur l'étiquette énergie, même si c'est de l'eau). Et bien sûr, on les fait tourner seulement quand ils sont remplis.

7. Arroser avec parcimonie

Au jardin aussi, on peut économiser l'eau :

- > remplacer le tuyau d'arrosage par un arrosoir ;
- > arroser moins souvent mais plus longtemps pour que la terre s'humidifie en profondeur. L'arrosage rotatif par jets alternatifs permet un arrosage « doux » sur une longue période ;
- > veiller à ce que le sol soit assez meuble et travaillé. Cela permet un arrosage plus efficace. En effet, l'eau ruisselle sur un sol tassé ;
- > au potager ou dans les plates-bandes, recouvrir le sol entre les plantes de paille, tontes de pelouse, feuilles, etc. favorise la rétention de l'eau ;
- > arroser le soir, pour éviter les gaspillages dus à l'évaporation (il fait plus chaud en journée) et l'évapotranspiration (rejet de vapeur par les plantes).

8. Utiliser des toilettes sèches

Une toilette sèche utilise de la sciure pour couvrir nos petites productions, plutôt que de les évacuer avec de l'eau, potable dans la plupart des cas. Cela ne sent pas du tout et ne consomme pas d'eau. Par contre, il est nécessaire d'avoir un jardin et un compost bien géré. Et de prendre l'habitude.

9. Utiliser de l'eau de pluie

Une eau potable n'est nécessaire que pour 5% de notre consommation d'eau. Pour le reste, on peut utiliser de l'eau de pluie. En fonction de l'utilisation (toilettes, lave-linge, douche ou jusqu'à la cuisine), le niveau de filtration sera différent. On se renseigne bien au préalable pour ne pas faire de bêtise. Évidemment, ce conseil ne s'adresse qu'aux propriétaires...

Les agriculteurs et les producteurs de la province de Luxembourg peuvent désormais disposer d'un nouveau service : la possibilité de bénéficier à moindres frais d'une remorque-frigo à température positive.



RÉNOVATION URBAINE

Le Ministre Collignon nous informe que le Gouvernement wallon a validé un arrêté-subvention (une promesse de subside) pour deux dossiers en rénovation urbaine :

- > **L'aménagement de la rue Emile Baudrux**, déjà présenté une première fois aux riverains ; un subside de 214 000 € pour un total de travaux s'élevant à 355 000 €. Le projet est toujours à l'étude. Le but est principalement de créer un espace pour les piétons le long des magasins tout en maintenant un maximum de places de stationnement, sans oublier de végétaliser et améliorer l'esthétique de la rue.
- > **L'aménagement du Horlé Nollet** (liaison entre la rue d'Hoffschmidt et la Fosse-aux-loups) : subside de 83 000 € pour des travaux de 137 000 €.



CIRCULATION EN FORÊT LIMITATIONS EN PÉRIODE DE CHASSE

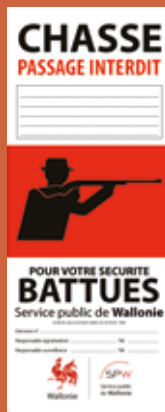
L'été se termine et la Forêt d'Anlier se prépare pour l'automne. **Du 1^{er} octobre au 31 décembre**, la chasse régule les effectifs de la grande faune, restreignant partiellement l'accès à la forêt. Afin d'assurer la sécurité de tous les usagers durant cette période, soyez attentifs à l'affichage annonçant les règles en vigueur.



Information des dates auxquelles la chasse est organisée :



Interdiction de circuler sur les chemins, sentiers et en dehors de ceux-ci : danger



Durant toute la saison, rendez-vous sur le site www.partageonslaforet.be. Celui-ci reprend les lieux et jours de chasse en battue et vous permettra de parcourir la forêt en toute sérénité.

LE SERVICE « CIMETIÈRES » VOUS INFORME

La raison nous dit que l'homme est mortel mais notre instinct et nos émotions se révoltent devant la fatalité de la mort. Pourtant qui dit vie, dit mort : principe inéluctable du cycle de la vie.

La mort est un sujet délicat, rempli de tabous et d'interdits, et la crémation en fait partie. C'est pourquoi, il nous semble essentiel de vous informer sur ce mode de sépulture.

Choisir la crémation ne signifie pas renoncer à honorer la mémoire du défunt. Si pour beaucoup, la dispersion des cendres demeure l'ultime étape, d'autres choix sont possibles.

L'urne contenant les cendres peut être inhumée en pleine terre, en caveau, ou même dans une concession familiale existante. Pour une inhumation en pleine terre, le choix se portera sur une urne biodégradable.

Une autre option est le columbarium, où l'urne est déposée dans une loge. Quant à la « cavurne », c'est un espace cinéraire semblable au caveau traditionnel, protégeant les urnes de l'humidité.

Si les cendres sont dispersées sur la parcelle dédiée du cimetière, le dépôt de fleurs à proximité permet le recueillement.

La loi autorise également la dispersion des cendres en mer ou à l'étranger, à condition que le pays concerné l'accepte.

La crémation requiert une réflexion sur son devenir et l'acceptation de sa propre finitude.

Il est crucial d'informer sa famille de ses propres souhaits.

Vous pouvez écrire vos dernières volontés sur papier libre, veillant à informer vos proches de son existence. Alternativement, informer l'administration communale de vos préférences, comme la crémation suivie d'une dispersion des cendres, est également possible grâce à la déclaration de dernières volontés.

NOUVEAU SITE WEB PLUS ACCESSIBLE POUR TOUS !

La direction générale Personnes handicapées met en ligne son nouveau site web plus accessible. Conçu dans un souci d'accessibilité et de convivialité, le nouveau site doit avant tout être une source d'information riche et claire. Vous (et vos proches) devez pouvoir vous y rendre pour savoir ce à quoi vous avez droit et également pour faire valoir vos droits.



Les principaux atouts :

Accessible à tous : nous avons visé le plus haut niveau d'accessibilité technique conformément à la directive de l'UE, en mettant particulièrement l'accent sur le contraste. Tous les textes ont été réécrits en vue de les rendre clairs, lisibles et compréhensibles. De plus, le contenu principal est également proposé dans une version facile à lire pour les personnes souffrant d'une déficience intellectuelle.

Structure claire et conviviale : la nouvelle structure et le design doivent améliorer la recherche d'informations. C'est pourquoi le design a également été testé auprès du public cible, afin que chacun puisse facilement trouver les informations qu'il recherche.

Réduction des obstacles : auparavant, il était difficile de savoir comment contacter les collaborateurs de la DG HAN dans votre région. En effet, les assistants sociaux de la DG HAN accompagnent les citoyens dans leurs demandes et sont disponibles pour répondre à leurs questions. Désormais, les centres de reconnaissance du handicap dans les provinces sont clairement indiqués sur la page d'accueil, et il est beaucoup plus facile de connaître les différentes permanences.

Ces changements ne sont que le point de départ d'une amélioration constante du site web en tant qu'outil d'information. Aussi, un tout nouveau formulaire de demande est disponible, ce qui devrait simplifier le processus de demande de carte de stationnement, d'allocations ou de la reconnaissance d'un handicap.

Dans les prochaines étapes, nous travaillerons à la mise à disposition des informations les plus importantes en langue des signes, à un outil de simulation convivial pour calculer le montant des allocations, à la prise de rendez-vous en ligne et au contenu audio. La refonte de la plateforme « My Handicap », le dossier en ligne, sera également entreprise cette année.

Une meilleure communication inclusive envers les citoyens

La refonte du site web s'inscrit dans le cadre des efforts structurels déployés par la DG HAN pour améliorer la communication avec les citoyens. Un formulaire de contact en ligne plus simple a déjà été mis en place et les lettres aux citoyens sont en cours de réécriture. L'accessibilité téléphonique a été étendue de 4 à 5 demi-journées de travail et tous les agents de première ligne ont reçu une formation en communication inclusive. Tout cela devrait contribuer à ce que les personnes en situation de handicap perçoivent la communication et l'information de la DG HAN comme plus qualitatives et plus pertinentes.



Ne manquez pas de visiter le site web
www.handicap.belgium.be.

NOUVEAU SERVICE POUR LES AGRICULTEURS ET LES PRODUCTEURS

La Province de Luxembourg apporte ainsi une aide supplémentaire aux nombreux producteurs ayant choisi de diversifier leurs activités. La remorque frigo est mise à disposition exclusive des agriculteurs et des producteurs afin de leur permettre d'assurer le transport de leur production (depuis l'abattoir, atelier de découpe ou de préparation vers l'exploitation ou le magasin de la ferme). Cette remorque permet de transporter la production dans les conditions optimales mais ne peut toutefois pas servir pour assurer une tournée de livraison dans les points de vente ou chez les particuliers. Une Commune ou un CPAS qui souhaite effectuer un transport d'aliments dans le cadre d'une activité de banque alimentaire peut aussi faire appel à la remorque.

Afin de couvrir les frais de désinfection du véhicule, un montant de 50 € est demandé à l'utilisateur. Une caution de 250 € est aussi requise.

Ce projet-pilote, porté par le Centre de Michamps et financé par la Province de Luxembourg, est lancé pour répondre à une demande croissante de la part du milieu agricole qui fait souvent face à des difficultés lors du transport de ses productions.

**La remorque est disponible au
Centre de Michamps – Horritine, 3 – 6600 Bastogne
Tél : 061/21 08 20**

info@centredemichamps.be



MISE À DISPOSITION D'UNE REMORQUE À TEMPÉRATURE POSITIVE

Pour qui ?

Pour les agriculteurs et les producteurs souhaitant transporter leur production de l'abattoir / atelier de découpe vers l'exploitation ou le magasin de la ferme.

Conditions

- peut être utilisée par une Commune/un CPAS pour effectuer un transport d'aliments dans le cadre de la Banque alimentaire.
- un montant de 50€ est demandé afin de couvrir les frais de désinfection de la remorque et une caution de 250 € est requise.
- ne peut servir pour assurer une tournée de livraison dans les points de vente ou chez des particuliers.

Contact

Centre de Michamps (Bastogne)
+32 (0)61 21 08 20
info@centredemichamps.be





LE PACHIS A FÊTÉ SES 40 ANS

Le samedi 01 juillet l'ASBL « Le Pachis » a soufflé ses 40 bougies !! Notre bâtiment est, depuis 40 ans, un des plus fréquentés de la commune et rassemble des personnes de tous les âges et de tous les milieux ! Grâce aux différentes activités proposées, les citoyens se font du bien mentalement et physiquement.

Pour fêter les 40 ans, le personnel du Pachis, les bénévoles des associations sportives et la Royale Harmonie Emulation ainsi que les membres du Conseil d'Administration se sont mobilisés pour fêter cet événement comme il se doit !

Une après-midi « sport et découvertes » a été organisée avec entre autres un rallye familial et des démonstrations diverses et insolites. Un apéritif « musical » animé par l'Emulation et un souper ont clôturé cette belle journée !!

Un grand merci à toute personne impliquée dans l'organisation de cette journée festive et merci également aux participants qui sont venus découvrir les activités !!

Cet anniversaire de 40 ans fut également l'occasion de mettre à l'honneur tous les anciens élus qui ont fait le choix de construire notre Centre Sportif et qui se sont battus pour y arriver !

Merci également à tous ceux qui ont fait vivre et font vivre notre complexe au quotidien.

Tout d'abord, le personnel motivé et dynamique ; directeur, personnel de bureau et comptable, technicien(ne)s de surface, maitres-nageurs, barman, animateurs et étudiants mais aussi les professeurs, éducateurs, entraîneurs et bénévoles.

Je n'oublie pas non plus les membres du Conseil d'Administration du Pachis ainsi que le Bourgmestre, l'Echevin des sports, le Collège et le Conseil communal. Un grand merci également à l'ensemble de nos clubs sportifs et à la Royale Harmonie Emulation sans qui le centre ne serait pas aussi vivant et bien réputé !!

Un très joyeux anniversaire et encore beaucoup de belles années animées et sportives !!!

Un peu d'histoire

Le 20 janvier 1981, un public inhabituel est présent dans la salle du Conseil communal et l'ordre du jour est chargé. Le Conseil peut commencer avec quelques points chauds. La soirée promet d'être longue.

On se querellera d'abord sur l'avancement des travaux de la future maison communale, dans le parc du châtelet avec un supplément de 1.908.000 FB : « Il faut croire que ce point, qui est le 3^{ème} à l'ordre du jour, en ce vendredi 13, ne vous porte pas chance » clame la minorité.

« Toute transformation entraîne des décisions nouvelles et des plus-faits », répondra le président de séance, Benoit Halbardier. Et bien sûr, le vote sera approuvé majorité contre minorité.

Et la cause de ce déménagement est la construction d'un hall des sports et piscine, à la place de l'ancienne mairie.

Il est sans doute bon de rappeler que la mairie se trouvait autrefois à l'emplacement du complexe sportif actuel. Et avant cela, c'était la Maison des Jeunes, et auparavant encore, l'école des filles.

20 sociétés étaient intéressées, 9 ont remis leur prix et le jury désigna Engebel-Gueibe pour la somme de 116 millions. La discussion entre majorité et minorité fut à nouveau très âpre et le Conseil, majorité contre minorité, une fois de plus, approuva l'attribution du marché.



L'ancienne mairie fut abattue et les services transférés au Châtelet. Les travaux pour le complexe sportif purent démarrer.



Le 11 août 1982, le Bourgmestre Benoit Halbardier, en présence du Ministre Michel, du Collège et du Conseil communal fit une première inauguration en dévoilant une plaque commémorant la construction.

Et les premiers membres du Conseil d'Administration furent désignés le 1er juin 1983 ; Benoit Halbardier, Richard Heinen, Jean-Marie Egedy, Robert Berque, Henri Poquette, Philippe Lemaire, Jean Alexandre, Xavier Bossu, Bernard Claisse, Emile Dorange et Jean Mergaux.



En septembre 1983, une quarantaine de sociétés et groupements de Habay sont venus visiter le complexe, guidés par Jean Mergaux et son Comité de Gestion. Le coût de la construction fut de 90 millions de FB dont 63 Mo de subsides.

C'est finalement le samedi 3 décembre 1983 que le bâtiment fut inauguré avec la fanfare de Habay-la-Vieille. Mr Charles-Ferdinand Nothomb coupera le ruban. De nombreuses animations attirèrent le public dont une démonstration de la championne de natation Ingrid Lempereur.

*Cindy Van Dewalle,
Présidente du CA du Pachis*



Le dimanche 24 septembre, la Vallée du Lac à Neufchâteau se transformera en un véritable paradis pour les amoureux de la nature et les passionnés d'activités en plein air.

L'édition 2023 de la Fête du Parc naturel vous promet une journée mémorable placée sous le signe de la nature, du divertissement et de la convivialité !

Programme

- > SUR INSCRIPTION : 09h30 et 13h30
Balades nature, champignons et patrimoine
- > 13h30-15h30 Initiations à différentes disciplines sportives
- > SUR INSCRIPTION : 15h30-16h30
Premier championnat de Belgique de ricochets
- > 15h00 et 17h00 : Intervention du groupe Lithos musique dans le Moulin Klepper (musique sur pierres)
- > À partir de 16h30 Saynètes autour des thématiques du vignoble et du château
- > 18h00-19h00 Concert du groupe **Trivelin**
- > 19h30 Défilé de champions au bord du Lac
- > 20h00-20h30 Clôture par un **spectacle aquatique**
« Les fontaines dansantes »

Mais aussi Expositions, jeux en bois, grimage, châteaux gonflables, photomaton, circuits thématiques, ateliers, restauration, marché local et animations !

Plus d'informations sur notre site Internet





CLASSCONTACT CONNECTE L'ENFANT MALADE À SA CLASSE

ClassContact est une ASBL active en Fédération Wallonie-Bruxelles. L'objectif est d'aider les enfants malades de longue durée dans leur parcours scolaire en les connectant à leur classe.



L'ASBL en quelques mots

Depuis 2006, **ClassContact connecte des centaines d'enfants malades de longue durée à leur classe.** Cette initiative vise à garantir leur droit fondamental à l'éducation tout en préservant leur connexion sociale cruciale pour leur bien-être mental. Concrètement, ClassContact fournit **gratuitement** l'équipement informatique ainsi que les connexions Internet nécessaires, que ce soit à domicile ou à l'hôpital lorsque l'enfant est hospitalisé. Cette mise en place se fait également dans la salle de classe habituelle. Ainsi, les enfants ont la possibilité de participer en direct aux cours et de rester en contact avec leurs enseignants et leurs camarades, tout en respectant leur propre rythme et leurs besoins médicaux. En outre, une assistance technique est disponible en permanence pour résoudre tout problème technique et soutenir les équipes dans l'utilisation de ce système.

Pour qui ?

ClassContact connecte les **enfants officiellement inscrits dans une école maternelle, primaire ou secondaire (général, technique et professionnel) en Fédération Wallonie-Bruxelles** (les enfants inscrits dans une école bruxelloise néerlandophone ou dans l'enseignement néerlandophone peuvent faire appel à Bednet vzw).



L'enfant malade doit avoir une **durée d'absence estimée de minimum 6 semaines** (continues ou non) sur l'année scolaire. La demande se fait dès que l'absence est connue, il ne faut pas attendre 6 semaines avant de faire appel à ClassContact.

Cette absence doit être justifiée par une raison médicale auprès de l'école. **Les raisons médicales permettant de faire appel à ClassContact sont diverses et variées.** Par maladie, l'ASBL comprend aussi bien les maladies physiques ou systémiques (cancers, sclérose en plaque, syndrome d'Ehlers-Danlos, opérations programmées, accidents, etc.) ainsi que les phobies scolaires, les maladies psychologiques, les handicaps ou encore les adolescentes enceintes. **Malgré cela, près de 90% des enfants malades connectés par ClassContact réussissent leur année scolaire.**

Comment inscrire un enfant ?

Toute personne intéressée par la scolarité et/ou le bien-être social d'un enfant malade de longue durée (parents, famille, école, hôpital, centre PMS, etc.) peut inscrire l'enfant auprès de **ClassContact via le formulaire en ligne présent sur le site internet www.classcontact.be** dans l'onglet « Inscrire un enfant ».

Pour toute information, contactez ClassContact par mail (contact@classcontact.be) ou par téléphone au 02/726.40.55

Comment soutenir les enfants malades ?

Pour soutenir l'asbl, vous pouvez parler de ClassContact, faire un don, organiser une action caritative ... Vous trouverez plus d'idées sur le site www.classcontact.be dans l'onglet « Nous aider ».



<https://classcontact.be>
contact@classcontact.be
02/726.40.55
Service gratuit



accompagne et vous aide à les détourner au fil de votre créativité. Réalisez un œuf, un nid, un insecte, un petit personnage ... et ramenez-le à la maison avec tout le bagage nécessaire pour vous autonomiser dans cette pratique ! Vous pouvez déjà admirer ses réalisations sur la façade et les abords du CRIE.

> Le 7 octobre de 9h à 16h à Anlier – 60 €



Ccp : cours certifié de conception En permaculture

Le « CCP » est un Cours Certifié de Conception en Permaculture. Cela signifie qu'on y apprend (entre autres !) à concevoir des espaces et des projets selon les principes de permaculture. Cette formation de 12 jours suit un standard reconnu par le réseau permacole international. Un CCP n'est pas un cours de jardinage, bien que nous l'abordions en détails, mais une approche du vivant qui concerne tous les pans de notre vie. Vous y apprendrez à analyser votre sol, à comprendre les écosystèmes, à alimenter votre terrain en eau, les principes d'intelligence collectives, à créer un verger ou un jardin-forêt... Formation théorique et pratique, visites de terrain.

- > Du 13 octobre au 26 novembre – 12 jours répartis en 4 sessions.
- > De 9h à 17h à Anlier – 840 € (possibilité de logement)



NATURE ATTITUDE ORGANISE LE DERNIER COURS DE PERMACULTURE À ANLIER

Une formation certifiante de 12 jours

Fort de son expérience en permaculture, l'ASBL Nature Attitude propose une nouvelle formation en permaculture à l'automne prochain. L'association propose des ateliers et des cours depuis sept ans déjà sur cette thématique.

Le « CCP » est un **Cours Certifié de Conception en Permaculture**. Cela signifie qu'on y apprend (entre autres !) à concevoir des espaces et des projets selon les principes de permaculture. Un CCP **n'est pas un cours de jardinage**, bien que le jardin y soit abordé en détails sous différentes facettes et dans différents lieux.



La permaculture **est une philosophie, un art, une science que la formation propose d'explorer**. En créant le concept de la « permanent agriculture », Bill Mollison est habité par deux grandes convictions : 1/ pour survivre, l'humanité doit réduire drastiquement sa consommation de pétrole ... et donc arriver à produire de la nourriture en dépensant beaucoup moins d'énergie ; 2/ la Nature est généreuse, elle est notre maître à penser : si nous l'observons et agissons en respectant ses lois, nous parviendrons à couvrir nos besoins et à vivre en harmonie.

Bill Mollison est un grand passionné de psychologie ; il étudie les relations psychisme humain – environnement et comprend comment l'un conditionne l'autre et inversement. Il vit au cœur de la brousse australienne auprès des aborigènes. Ce peuple racine l'inspire et il décide d'inscrire au cœur de la permaculture leurs trois grandes règles de vie : Prendre soin de la Terre, Prendre soin de l'Humain, Générer l'abondance et partager équitablement.



La Nature est à la fois simple et complexe, s'en inspirer pour créer nos jardins demande de développer nos intelligences intuitives et rationnelles. C'est tout l'art et la science ... du design : la méthode de conception d'écosystèmes résilients, abondants, dynamiques, productifs, pratiques, beaux ... **Le design est la véritable clé de voute de la permaculture.** Il permet de donner du sens aux choses et de mettre tout en relation constructive avec tout : comme dans la nature !

De même, les écosytèmes produisent une biomasse abondante et diversifiée, sans intervention humaine, sans intrant, sans pesticide, sans pétrole et sans pollution. Sous nos latitudes, la nature a pour projet de créer des forêts. Pourquoi donc s'obstiner à lutter contre elle et à créer de grandes étendues, prairies ou cultures, nues – à grand renfort de pétrole, engrais, biocides ? **Créer des forêts comestibles est un des axes de recherche de la permaculture...** parmi tant d'autres ! C'est aussi une technique qui tente à se répandre pour lutter contre les sécheresses.



La formation proposée par Nature Attitude repose sur un **canevas reconnu par le réseau permacole international.** Il s'étale sur **12 jours, répartis sur 4 week-end concentrés sur les mois d'octobre et novembre 2023.** Les cours sont donnés principalement à Anlier mais de temps à autre, des visites extérieures sont proposées. **La formatrice, Fanny Lecrombs,** a travaillé plusieurs années au sein de l'ASBL et travaille aujourd'hui comme maraîchère au sein de la coopérative La Mauvaise herbe à Nassogne.

Cours :

- > Session 1 du vendredi 13 au dimanche 15 octobre
- > Session 2 du vendredi 27 au dimanche 29 octobre
- > Session 3 du vendredi 10 au dimanche 12 novembre
- > Session 4 du vendredi 24 au dimanche 26 novembre
- > Journées de 9h00 à 17h00.

Le contenu des sessions et les modalités pratiques sont disponibles sur le site : www.natu-reattitude.be Inscriptions en ligne.



LE CINÉ LE FOYER RECHERCHE DE JEUNES BÉNÉVOLES

Depuis quelques années, le cinéma le Foyer de Habay-la-Vieille, géré par une équipe de bénévoles, a augmenté le nombre de séances hebdomadaires. Une équipe de jeunes est chargée de la gestion des séances :

- > les mercredi, samedi et dimanche après-midis en période scolaire (environ 1 séance hebdomadaire)
- > tous les jours durant les vacances scolaires (un après-midi par semaine)

Concrètement, les jeunes bénévoles gèrent les entrées, le lancement des films, le bar et la propreté de la salle. Nous recherchons de nouveaux volontaires pour la rentrée prochaine.



- Tu es en 4^{ème} secondaire et/ou tu as 16 ans ?
- Tu habites la commune de Habay ?
- Tu aimes le cinéma ?
- Tu es disponible (le mercredi après-midi), sérieux et motivé ?

Alors rejoins les jeunes bénévoles du ciné Le Foyer de Habay-la-Vieille.

Si cette expérience t'intéresse, il suffit de nous envoyer un mail de motivation à l'adresse : lefoyerhabay@gmail.com

N'hésite pas à nous contacter si tu as des questions.



**PROGRAMMATION DU CENTRE CULTUREL****ABéro à HACHY**

Dimanche 10 septembre | 11h-14h
| Ancienne fontaine - HACHY | Gratuit

Pour clôturer la saison estivale des ABéros, nous quittons le Parc du Châtelet pour un autre village de la commune. Cette année, c'est Hachy et son comité de village qui accueillera votre apéro associatif, culturel et musical préféré.

Au programme :

- > Concerts de Archet Lélé (duo ukulélé/violon) & Monsieur Wilson (cover rock français)
- > Les bonimenteurs en déambulation
- > Le carrousel-à-pédales de Jacques & Martine
- > La carabane-à-histoires de la bibliothèque de Habay

OUVERTURE DE SAISON

Vendredi 15 septembre | 20h | Le Vivier | Gratuit

**Onewoman show « Anne pas rater »
avec Anne Couvert**

Exposition de Dominique Scheepers

L'occasion de se retrouver autour d'un verre pour découvrir les spectacles, ateliers et activités qui vous attendent entre septembre et décembre. Tout en découvrant deux artistes de chez nous.

Infos et réservation :
www.habay-culture.be – 063/42 41 07

CONFERENCE HABÂ DIN L'TIN par Alain Thomas
Histoire de notre paroisse et de l'église Saint Nicolas

Vendredi 22 septembre | 19h30
| Espace Bologne | Gratuit

Poursuivant son cycle de conférences visant à mieux faire connaître le passé de notre village, Alain Thomas vous fera revivre l'histoire de notre paroisse et de l'église Saint-Nicolas. Comme à chaque fois, cette conférence participative sera agrémentée de dizaines de documents et photos qui vous feront voir le village sous un regard... nouveau.

Infos et réservation :
www.habay-culture.be – 063/42 41 07

SPECTACLE « Les variations silencieuses » par la Cie Ah mon amour ! avec Geneviève Voisin

Jeudi 28 septembre | 20h15 | Le Foyer
| 12 €/8 €/Art.27

Un spectacle kaléidoscopique et documenté sur l'intersexuation et l'autodétermination. Soyeux et incisif, tendre et musclé, couillu et ovarien, il dégenre nos préjugés à coups d'idées reçues (mais pas que) et dégomme nos idées reçues à coups de préjugés (mais pas que).

Infos et réservation :
www.habay-culture.be – 063/42 41 07

**PROJET COLLECTIF « LA FABRIQUE AUX IDÉES »
RETOUR DES RENCONTRES**

Jeudi 5 octobre | 20h | Espace Bologne | Gratuit

Youpii, après avoir participé à une initiation aux danses latines et découvert le Habay médiéval au travers d'une Habalade magique en avril dernier, notre mascotte la girafe est de retour pour accueillir vos nouvelles idées !

L'équipe du Centre culturel a hâte d'entendre vos envies, de vous voir vous fédérer autour de vos projets, de vous aider à les mettre en route et de vous voir les réaliser.

Les anciens participants sont évidemment invités à revenir et à entraîner des nouveaux avec eux dans cette belle aventure...Venez nous rejoindre et laissons éclater notre créativité !

Infos et réservation :
www.habay-culture.be – 063/42 41 07

REPAIR CAFÉ spécial PC

Samedi 7 octobre | 9h-12h | Espace Bologne
| Gratuit

Des bénévoles compétent.e.s seront à votre service pour poser un diagnostic et vous aider à réparer votre ordinateur, du moins si c'est encore possible...

Donner une nouvelle vie aux objets qui ne méritent pas encore de terminer à la poubelle est un beau geste pour notre planète et notre portefeuille !

Infos et réservation :
www.habay-culture.be – 063/42 41 07





Retrouvez également les autres Repairs Cafés sur la commune chaque troisième samedi du mois à partir du 16 septembre 2023, de 9h30 à 12h30 au Centre culturel de Habay. Vous pourrez y faire réparer vos petits électros, jouets, raccommoder des vêtements, etc.

Plus d'infos sur :
[facebook.com/habayentransition](https://www.facebook.com/habayentransition)

SPECTACLE DE DANSE (création multidisciplinaire) « Roda Favela »
Jeudi 12 octobre | 20h15 | Le Foyer
| 12 €/8 €/Art.27

Avec 12 artistes brésiliens des favelas de Recife du Grupo Pé No Chão le spectacle est une plongée au cœur des favelas de Recife au Brésil. De l'autre côté du mur, celui de la relégation, il y a de la violence, des multiples discriminations raciales, sociales ou homophobes. Hier comme aujourd'hui. Une plongée dans son quotidien. Et dans son énergie de vie, hors du commun. Au milieu de personnages qui luttent. Et qui dansent. Qui dansent jusqu'à plus soif.

Sur le plateau, une énergie de feu, dans un registre explosif, entrecoupé de moments délicats et poétiques. Entre danse, théâtre, percussions et séquences vidéos filmées au cœur de la favela.

Infos et réservation :
www.habay-culture.be – 063/42 41 07

SPECTACLE « Dénonçons » par la Cie de théâtre Tout terrain (Bénin) et Alvéole Théâtre
Mardi 17 octobre | 13h30 | Communauté scolaire Saint Benoit (Rue de Luxembourg) | 6 € (séance scolaire ouverte au public extérieur)

« Dénonçons » est un spectacle de sensibilisation sur le harcèlement moral et sexuel imposé par certains professeurs, afin d'alerter l'opinion publique sur le drame que vivent, de façon cachée, des milliers de jeunes filles dans les collèges, lycées et universités du Bénin.

À la fin de la représentation, une animation « Agora » vous sera proposée : vous pourrez interroger les personnages qui reviennent à l'avant-scène. Les réponses fournies permettent de mieux comprendre la subtilité des situations.

Infos et réservation :
www.habay-culture.be – 063/42 41 07

SPECTACLE « Cabane, cabane ! »
Avec Mathilde Dedeurwaerdere et Philippe Vauchel

Jeudi 26 octobre | 20h15 | Le Vivier
| 12 €/8 €/Art.27

Cabane, Cabane ! est un partage poétique, mythique, comique et cosmique de toutes les cabanes qui auront abrité nos vies, nos existences ! De notre première cabane, « le ventre de nos mères » à notre dernière cabane « notre tombe ou l'endroit qui accueillera nos cendres », Philippe Vauchel et Mathilde Dedeurwaerdere (tous les deux au jeu et à l'accordéon diatonique ... si si) nous font aussi joyeusement virevolter à travers toutes nos autres cabanes, celle de l'enfance dans les bois, celle de notre corps, celle intime et secrète dans laquelle nous nous abritons tous, pour nous protéger de « la vie pure ».

Infos et réservation :
www.habay-culture.be – 063/42 41 07

SPECTACLE « La porteuse de souffle »
Par les Baladins du miroir
Samedi 4 novembre à 20h et dimanche 5 novembre à 16h | Place de la Liberté | 23 €/16 €/12 €/Art.27

Devant vos yeux ébahis, les célèbres Baladins du Miroir prendront leurs quartiers sur la Place de la Liberté à Habay-la-Neuve pendant 8 jours !

Compagnie belge de théâtre itinérant, les Baladins du Miroir sillonnent les routes et s'installent avec leur chapiteau au cœur des villes et villages. La compagnie propose un théâtre populaire et festif, un théâtre de troupe où le texte dialogue avec la musique, toujours interprétée par les artistes en scène.

Leur nouvelle création La Porteuse de Souffle est un spectacle aérien, musical, familial et profondément humain joué par 12 comédien·nes, circassien·nes et musicien·nes.

ATELIERS LANGUES ET ARTISTIQUES POUR ENFANTS ET ADULTES

Théâtre - dessin - écriture collective - impro - chant - danses latines - réparation vélo - espagnol - anglais

Toutes les infos sur notre site internet :
www.habay-culture.be





TÉLÉ-ACCUEIL LUXEMBOURG

Télé-Accueil est un service d'aide par téléphone dont le projet prend appui sur le principe que parler et être écouté en retour constituent deux besoins fondamentaux de la majorité des êtres humains.

Toutefois, dans notre vie de tous les jours, il n'est pas toujours aisé de trouver quelqu'un à qui se raconter. En effet, le rythme de nos existences nous pousse toujours en avant. Parler de soi, exprimer son mal-être demande à contrario de pouvoir s'arrêter, de prendre le temps. D'une certaine manière, c'est ce que propose Télé-Accueil.

Appeler le service revient donc à prendre une pause pour soi-même. Il s'agit de s'arrêter, de dire stop à la surstimulation et de réaliser un trajet vers l'intérieur de soi.

Bien entendu, ce voyage, il est difficile de le réaliser seul. La parole, pour exister, a besoin d'être entendue et doit prendre place dans une relation.

Qui dit relation dit également rencontre.

A Télé-Accueil, cette rencontre se fait par téléphone et dans l'anonymat. En effet, il n'est pas nécessaire de se connaître pour se parler. L'essentiel se trouve ailleurs. Il s'agit dans le contexte des appels téléphoniques et du côté des écoutants, d'une volonté d'être disponibles pour l'autre, de croire en l'effet apaisant de la parole.

Parler, cela fait du bien, cela peut aider à dépasser certains moments difficiles, cela relie aux autres et permet de ce fait de briser le cercle de la solitude.

Afin de mener à bien ce projet d'accueil et d'écoute, Télé-Accueil collabore, depuis sa création en 1977, avec une équipe d'écouterants bénévoles. Chaque année, ils sont entre 30 et 40 personnes à se relayer 24 heures sur 24, 365 jours par an, de manière à assurer les permanences de la ligne 107.

Être à l'écoute des personnes ne s'improvisant pas, les bénévoles sont soutenus dans leur engagement par une équipe de psychologues, leur proposant une formation et un accompagnement du début à la fin de leur collaboration.

Les besoins d'écoute et de soutien de la population étant considérables, le service recrute régulièrement de nouveaux bénévoles pour renforcer son équipe.

Actuellement, Télé-Accueil recherche une dizaine d'écouterants hommes ou femmes de tous âges. L'engagement demandé est de 16 heures d'écoute par mois, auxquelles s'ajoutent 2 heures de supervision collective. Aucun prérequis n'est nécessaire pour poser sa candidature. Il s'agit d'un bénévolat ouvert à toute personne sensible aux relations humaines et animée par le souhait de se mettre à l'écoute des personnes en souffrance.

Si vous êtes intéressé par le projet de Télé-Accueil, n'hésitez pas à nous contacter au 063/23 40 76, à visiter notre site internet : www.tele-accueil.be ou écrire à secretariat@tele-accueil-arlon.be

LA MAISON CROIX-ROUGE RULLES ET SEMOIS RECHERCHE DES BÉNÉVOLES

Ce samedi 8 juillet s'est tenue l'assemblée générale de la Maison Croix-Rouge Rulles et Semois. Cette année le comité a opté pour une formule plus conviviale. En effet, les volontaires et leur conjoint(e)s étaient invités à un barbecue. Ce fut l'occasion pour les volontaires de rencontrer les collègues de leur activité, mais aussi et surtout de faire connaissance avec des volontaires des autres activités.

Le comité a choisi cette formule pour remercier tous les volontaires de leur implication au cours de l'année 2022 qui peut se résumer en quelques chiffres significatifs : plus de 85 volontaires, près de 1.000 passages en Épicerie Sociale, 500 ventes en Vestiboutique/Bouquinerie, 1.200 missions de Transport Sanitaire Léger pour près de 100.000 km parcourus, 420 visites Hestia à domicile, plus de 500 activités organisées en Maison de Repos, près de 70 locations de matériel paramédical, 26 adultes et 137 enfants formés aux gestes de 1^{er} secours et 24 collectes de sang pour plus de 1.200 poches collectées.

Toutes les activités sont en augmentation. Si pour certaines, c'est une bonne chose, pour beaucoup c'est le signe que de plus en plus de personnes ont besoin de l'aide que la Croix-Rouge peut apporter, que ce soit au niveau de lutte contre l'isolement, au niveau financier ou d'aide au quotidien. La motivation et la disponibilité des volontaires a permis de faire face à cette augmentation.

Si vous aussi vous souhaitez apporter votre aide aux personnes qui en ont besoin, n'hésitez pas à contacter la Maison Croix-Rouge pour discuter des possibilités de volontariat que nous avons à vous offrir (mcr.rullesetsemois@croix-rouge.be, ou 0492/06 03 60).



JOURNÉE MONDIALE DE LA MALADIE D'ALZHEIMER



Ce 21 septembre, à l'occasion de la journée mondiale de la maladie d'Alzheimer, débutera la campagne #BakeWithLove de Stop Alzheimer (fondation pour la recherche contre Alzheimer). Cette initiative est l'occasion de mettre en lumière l'enjeu de santé majeur que représente la maladie et de récolter des fonds pour la recherche.

Pourquoi #BakeWithLove ?

Au prétexte d'un moment de complicité aux fourneaux, la campagne #BakeWithLove permet de créer du lien avec nos aînés.

Également, à l'instar d'autres activités, la cuisine rythme notre quotidien et maintient donc très bien la mémoire procédurale des malades. Par le biais d'une recette, en donnant une tâche et des consignes précises aux patients sur ce qu'il faut faire, cela contribue au maintien des capacités.

Ainsi, l'action #BakeWithLove favorise les interactions et renforcent l'estime de soi. Une action solidaire et bénéfique pour les patients tout comme pour les générations futures puisqu'au terme des ateliers, les réalisations sont vendues au profit de la recherche scientifique belge visant à prévenir, guérir et soigner la maladie d'Alzheimer et les formes de démences apparentées.

Concrètement, comment participer ?

Qu'il s'agisse de cookies, de gâteaux, de tartes ou de muffins, réalisez seul ou à plusieurs des pâtisseries. Vendez les ensuite à votre entourage, chaque vente compte ! Pour finir, versez les bénéfices de votre vente sur le compte BE83 0017 5620 5915 au nom de la Fondation Recherche Alzheimer (communication cupcakes 2023).

L'an passé, plus de 36.000 euros ont ainsi été récoltés pour la recherche contre la maladie d'Alzheimer permettant de financer en partie le projet de recherche d'Isabelle Simoes Loureiro (Umons) qui vise à développer de nouvelles stratégies de soin pour stimuler le langage des patients et qui sont actuellement testées en maison de repos.

Stop Alzheimer, Fondation pour la recherche sur la maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées en Belgique

Reconnue d'utilité publique depuis 1995, la Fondation Recherche Alzheimer est le principal acteur de financement de la recherche scientifique belge contre Alzheimer et les formes de démences apparentées. Elle finance la recherche fondamentale, clinique mais également psychosociale. La fondation ne perçoit pas de subsides.

Plus d'informations : www.stopalzheimer.be



VOUS ÊTES ARTISAN(E) ?



Participez à la 17^{ème} journée de l'artisan et faites rayonner votre savoir-faire grâce au label « Artisanat certifié »

La 17^{ème} Journée de l'Artisan aura lieu le 19 novembre 2023. Cette journée a pour objectif de promouvoir et valoriser le savoir-faire artisanal de nos régions. Cet événement, organisé à l'initiative du SPF Economie et du ministre des Classes moyennes, des Indépendants et des PME, remporte chaque année un succès grandissant auprès du grand public.

Participez à la journée de l'artisan

Lors de cette journée, vous pourrez présenter votre travail au grand public. Vous êtes libre de l'organiser



Le vendredi 20 octobre :

Grand Blind test by Pascal Michell dès 19h00

- > Equipe de 2 à 8 personnes, limité à 120 personnes
- > Tarif : 10 € par personne
- > Lots à gagner
- > Blind test à 20h00



Le samedi 21 octobre :

Ouverture de la kermesse à 16h30

- > Manèges (carrousel, tirs, ... et château gonflable)
- > 19h00 : Souper Boulettes Frites de 19h00 à 21h00 :
Apéro – Sauce liégeoise ou tomates – dessert
15 €/adulte et 7 €/enfant
Réservation : cla.houDEMONT@gmail.com
Paiement au compte N° BE44 1030 6642 3345
- > Dès 21h30 : SOIREE DISCO

Le dimanche 22 octobre :

Ouverture de la kermesse à 15h30

- > Manèges, bar, sono, petite restauration, ...

Le lundi 23 octobre :

Ouverture de la kermesse à 16h30

PRESENCE d'une FRITERIE LES 4 JOURS !!!

comme vous le souhaitez, en veillant néanmoins à respecter quelques règles simples :

- > bénéficier du label « Artisanat Certifié »
- > proposer au minimum une démonstration, une animation ou encore une visite guidée de votre atelier. Toutes autres activités comme des jeux ou même des ateliers participatifs sont les bienvenues.

Vous pourrez également profiter de cet événement pour vendre vos créations.

La participation à la Journée de l'Artisan est entièrement gratuite. Pour participer, vous devez néanmoins bénéficier du label officiel « Artisanat Certifié ». Vous ne disposez pas encore de la certification ? Demandez-la gratuitement sans tarder !

Pourquoi devenir artisan(e) certifié(e) ?

Grâce à ce label :

- > vous bénéficiez de la seule et unique reconnaissance officielle du statut d'artisan en Belgique ;
- > vous valorisez votre savoir-faire auprès du grand public ;
- > vous profitez d'une campagne de communication nationale lors de la Journée de l'Artisan ;
- > vous recevez un kit de communication pour promouvoir la Journée de l'Artisan localement avant et pendant l'événement.

Bonne nouvelle ! Autrefois réservé aux artisans à titre principal, le label est désormais accessible aux artisans à titre complémentaire.



COMMENT FAIRE ?

Rendez-vous sur le site lesartisans.be pour découvrir les conditions d'octroi du label.

INFOS ET INSCRIPTIONS

<https://journeedelartisan.be/>

Date limite d'inscription à la Journée de l'Artisan : 9 octobre 2023.

En cas de retard, il ne sera plus possible de recevoir de kit de communication imprimé



Service **gratuit** d'enlèvement de biens réutilisables à votre domicile. Nous intervenons dans les 10 jours !

NUMÉRO GRATUIT
0800 118 78



Circuit court
Création d'emplois
Insertion socio-professionnelle

WWW.RESSOURCERIE-FAG.BE

En partenariat avec (entre autres) :



NUMÉRO GRATUIT
0800 118 78

Grâce à vos dons, nous créons 20 emplois pour personnes en situation d'insertion socio-professionnelle.

* Nos magasins sont aussi des points d'apport volontaire

Brassens
a rendez-vous
avec vous
À MARBEHAN

**DÉCLAMATION
& REPRISES LIVE**

VENDREDI 10 NOVEMBRE
À 20H
À LA FONTAINE
RUE DE LA FONTAINE, 4
6724 MARBEHAN

TARIF : 9€/PERSONNE (GRATUIT < 12 ANS)

CONTACT ET RÉSERVATION : Francoise.daussin@gmail.com - 0491 88 62 23

UN HAUT TITRE AU CLUB DE WA-JUTSU À HABAY

Ceinture Noire 3^{ème} stade des valeurs (Hon Mokuroku), tel est le haut titre obtenu par Marc da Canal, cet Habaysien qui oeuvre bénévolement dans diverses asbl et notamment comme encadrant des cours enfants du club de Wa-Jutsu à Habay.

Fin juin, la joie était partagée par tout le club qui fêtait aussi d'autres promotions tout autant méritées grâce à une pratique assidue et la réussite de leurs examens : cinq ceintures marrons, deux ceintures vertes, deux ceintures jaunes et vingt promotions dans le cours enfants. Bravo à toutes et tous !

L'Art de l'Accord et de la Paix (la méthode Wa-Jutsu) est une discipline à la fois individuelle et collective pour s'offrir les moyens de faire face aux défis physiques et psychiques de notre époque.

Si vous souhaitez essayer cet Art Martial Traditionnel non compétitif, rejoignez-nous dès la rentrée, le 6 septembre.

www.watjutsu-habay.be – 063/23 49 22



A droite : Marc Da canal –
A gauche : Alain Baucant, Senseï du club

BMX TIMBERWOLVES

Notre club de BMX race a bien démarré cette première partie de la saison. La rentrée sportive de ce début d'année, a été fructueuse en nombre de licenciés, aussi bien dans le groupe loisir et dans le groupe compétition. Ce sport attire toujours de plus en plus de jeunes sportifs.

Pour nos pilotes du groupe compétition, 2 manches de la coupe de Wallonie, 3 coupes de Belgique et le Championnat de Belgique ont déjà eu lieu avec de beaux résultats déjà obtenus. Quelques-uns ont même eu la chance de participer aux championnats d'Europe de Besançon et aux Championnats du monde en Ecosse. Une belle expérience pour eux, se mesurer aux meilleurs pilotes de nombreux pays.

La seconde partie de saison débutera, dès septembre. **La date du 8 octobre sera à retenir avec la finale de la Coupe de Wallonie qui se passera dans notre belle région, sur notre piste de Habay-la-Neuve, rue des Carrosses.** Le public et les fans de sport pourront nous rejoindre pour cette dernière manche dès 11h. Nous vous attendons nombreux.

Et si entretemps, vous souhaitez des renseignements, n'hésitez pas à nous contacter sur la boîte e-mail : bmxfabay@gmail.com

Sportivement, le comité du BMX

VOTRE SPORT À MARBEHAN

Total body renforcement musculaire (gainage, cardio, abdos-fessiers, stretching, ...)
Tous les mercredis cours mixte pour adultes de 20h15 à 21h15



- > Dans le local sportif de l'école de la Communauté Française, rue des Prés, 1.
- > 100 €/an par personne



> 170 €/an par duo (ami.e.s, membre d'une même famille)
Reprise des cours le 06 septembre. Cours d'essai gratuit.

Renseignements :
063/41 22 27 ou 0474/45 95 54

« LES GRENOUILLES D'AMÉLIE » STEP ET RENFORCEMENT MUSCULAIRE



À HABAY-la-Neuve et à Rulles
Au programme : Step chorégraphié et gymnastique dynamique sur musique : renforcement musculaire (full body, fessiers, abdos, cuisses, bras,...) en résistance, endurance, souplesse et Bonne Humeur.

Pour retrouver la forme ou pour tout simplement la conserver, venez nous rejoindre :

- > à l'école de la Communauté française, rue de la Courtière à Habay-la-Neuve, tous les mercredis de 19h00 à 20h00 (step) et de 20h00 à 21h00 (renforcement musculaire); possibilité d'ouvrir une heure de renfo de 18h à 19h (si suffisamment de demandes) la reprise se fera le mercredi 30 août 2023.
- > à la salle Saint Maximin à Rulles, tous les mardis de 19h00 à 20h00 (renforcement musculaire) et mercredis au matin de 9h00 à 10h00 (step) et de 10h00 à 11h00 (renforcement musculaire) ; la reprise se fera le mardi 29 août 2023.

Renseignements complémentaires :
0499/11 53 73



COURS ORGANISÉ PAR LE PACHIS HABAY-LA-NEUVE

Nouveauté
2023-2024

RENFORCEMENT MUSCULAIRE

Cours basés sur le poids du corps
adaptés à tous, peu importe votre niveau sportif et votre morphologie...



Donnez toutes les semaines un coup de boost à votre corps.
En musique, vous effectuerez un travail musculaire complet et intense.
Exercices avec sangles de suspension, swiss-ball, sans matériel,... Toujours adaptables selon vos capacités. Cours dispensés par un Coach Fitness.

Vous n'aurez plus d'excuse pour être en forme!!!



Sessions de 10 cours de 55 minutes (3 sessions durant l'année).
Les mardis soirs, de 18h00 à 18h55 ou de 19h05 à 20h00
50€ pour la session.
A partir de 16 ans - Certificat Médical obligatoire.
Date de début des cours à suivre sur notre page facebook.



COMPLEXE SPORTIF ET CULTUREL "LE PACHIS" ASBL
Place Pierre Nothomb, 5 à 6720 Habay-La-Neuve
+32 63 42 31 23 - info@pachis.be



A RULLES

Salle St Maximin



105€/an
à partir de 16 ans

COURS DE RENFO MUSCULAIRE

Mardi de 19h à 20h
(selon calendrier scolaire)

Info : 0497/83 69 21

**Du mardi 05 septembre au samedi 14 octobre**

Exposition photos – Michaël Massart au S.I. Habay, rue de Luxembourg, 3 à Habay-la-Neuve – Entrée libre durant les heures d'ouverture du S.I. – Infos sur www.habay-tourisme.be

Du jeudi 21 au vendredi 22 septembre

Stage de pêche MPL – Thématique : nature halieutique et pêche à la carpe – Pour tous (âge minimum 10 ans) – 60 €
Infos et inscriptions : 063 21 64 74 – 0487 3 77 74

Mardi 05 septembre

Marche mensuelle du Syndicat d'Initiative de Habay – Départ à 13h30 de l'église d'Anlier. Marche accompagnée et gratuite – 4 à 8 km.

Samedi 09 et dimanche 10 septembre

Journées du Patrimoine « Jeunesse et Patrimoine »

Dimanche 10 septembre | 11h00 à 14h00

ABERO à la Fontaine de HACHY

Dimanche 10 septembre

Ouverture de l'année jubilaire « Centenaire des Frères Maristes à Habay – Eucharistie à Habay-la-Vieille à 10h00
Séance académique au Bua et vin d'honneur

Dimanche 10 septembre

Kermesse à Anlier et à Rulles

Judi 14 septembre | 20h15

Présentation du dernier ouvrage d'Yvon Sondag « Retour à la Terre-Mère », le récit de son récent séjour dans la forêt du Chaco en Argentine au ciné Le Foyer – www.cinelefoyer.net

Vendredi 15 septembre | 20h00

Ouverture de saison du centre culturel – Onewoman show « Anne pas rater » avec Anne Couvert et exposition de Dominique Scheepers – salle du Vivier
Infos et réservations : www.habay-culture.be
063 42 41 07 – Gratuit

Samedi 16 septembre

Écoute du brame – Sorties guidées par petits groupes – Départ de l'Espace Bologne à 19h30 – 5 €/pers ; 2 €/12 ans – Inscription obligatoire, places limitées – Sandwiches et boissons au retour
Organisation du SI Habay
Infos : 063 42 22 37

Dimanche 17 septembre | 10h00 à midi

Découverte « champignons » organisée par le SI Habay – 6 €/pers ; gratuit -12 ans – Inscription obligatoire, places limitées
Infos : 063 42 22 37

Dimanche 17 septembre

Kermesse à Habay-la-Neuve

Dimanche 17 septembre

Hammelsmarch à l'occasion de la fête à Habay-la-Neuve avec l'Harmonie Royale l'Emulation

Dimanche 17 septembre

Inauguration de la stèle commémorative du Sergent aviateur José Dotreppe à 09h00 au Chemin de l'Arbre Bénit (monument situé entre la chapelle Notre-Dame de Grâces et l'Arbre Bénit)

Lundi 18 septembre | 14h15

Ciné séniors : film et goûter (sur réservation) – 6 €. Le titre est annoncé sur www.cinelefoyer.net/seniors

Mercredi 20 septembre | 18h30 à 22h00

Écoute du brame pour les personnes déficientes visuelles
Une organisation de Nature Attitude à Anlier
Infos et réservations : www.natureattitude.be – 5 €

Vendredi 22 septembre | 19h30

À l'Espace Bologne – Conférence HABÂ DIN LTIN par Alain Thomas – Gratuit – Infos et réservations : www.habay-culture.be – 063 42 41 07

Vendredi 22 septembre | 19h30 à 22h00

Vente d'affiches des films de l'année au ciné Le Foyer
www.cinelefoyer.net

Du 22 au 30 septembre | 20h00 à 22h00

Conférence et sortie à l'écoute respectueuse du brame du cerf – Organisation de Nature Attitude d'Anlier – Infos et inscriptions : www.natureattitude.be – 5 €

Samedi 23 et dimanche 24 septembre | 14h00 à 17h00

Vente d'affiches des films de l'année au ciné Le Foyer
www.cinelefoyer.net

Dimanche 24 septembre

Bénédictin de la Forêt – Dès 10h00, messe dev la Forêt, célébrée à la Chapelle Notre Dame de Grâces, route de Neufchâteau à Habay-la-Neuve, suivie de la remise du prix littéraire Pierre Nothomb et de la présentation des lauréats 2023.
Distribution de pains bénis
Apéritif offert par la Fondation Pierre Nothomb
À 13h00, repas d'automne
Infos et réservations : 063 42 23 28

Dimanche 24 septembre

2^{ème} partie de « Pêche en Fête » axée essentiellement sur une brocante et artisanat avec orientation sur un pôle pêche qui sera organisée à Habay-la-Neuve au niveau des zones suivantes : Place de la Liberté, rue des Rames et rue du Prévôt

Dimanche 24 septembre

Fête du Parc Naturel Haute-Sûre Forêt d'Anlier à Neufchâteau

Judi 28 septembre | 20h15

Salle Le Foyer – Spectacle « Les variations silencieuses » par la Cie Ah mon amour.
Infos et réservations : www.habay-culture.be – 063 42 41 07

Samedi 30 septembre | 14h00 à 17h00

Chez Nature Attitude à Anlier – Atelier « Je plante une haie »
Infos et inscriptions : www.natureattitude.be

Samedi 30 septembre

Écoute du brame – départ du SI Habay, rue de Luxembourg, 3 à Habay-la-Neuve à 06h00 – Après l'écoute, petit déjeuner en forêt – 3 €/pers – Inscription obligatoire, places limitées – Infos : 063 42 22 37

Dimanche 01 octobre

Kermesse à Habay-la-Vieille

**Mardi 03 octobre**

Marche mensuelle du S.I. Habay (6 à 8 km) – Départ du S.I. Habay, rue de Luxembourg, 3 à Habay-la-Neuve
Accompagnée et gratuite

Jeudi 05 octobre | 20h00

À l'Espace Bologne – Projet collectif « La fabrique aux idées »
Infos et réservations : www.habay-culture.be – 063 42 41 07
Gratuit

Samedi 07 octobre | 09h00 à 12h00

Espace Bologne – Repair café spécial PC
Infos et réservations : www.habay-culture.be – 063 42 41 07
Gratuit

Dimanche 08 octobre

Finale de la Coupe de Wallonie de BMX dès 11h00 sur la piste de BMX, rue des Carrosses à Habay-la-Neuve

Jeudi 12 octobre | 20h15

salle Le Foyer – Spectacle de danse « Roda Favela »
Infos et réservations : www.culture.be – 063 42 41 07

Lundi 16 octobre | 14h15

Ciné séniors : film et goûter (sur réservation) – 6 €.
Le titre est annoncé sur www.cinelefoyer.net/seniors

Du mardi 17 octobre au samedi 25 novembre

Exposition d'aquarelles d'Anne-Marie Lepage au S.I. Habay, rue de Luxembourg, 3 à Habay-la-Neuve
Entrée libre durant les heures d'ouverture du S.I.
Infos : www.habay-tourisme.be

Mardi 17 octobre | 13h30

Communauté scolaire Saint-Benoît, rue de Luxembourg
Spectacle « Dénonçons » par la Cie de théâtre Tout Terrain (Bénin) et Alvéole Théâtre (séance scolaire ouverte au public extérieur)
Infos et réservations : www.habay-culture.be – 063 42 41 07

Les 20, 21 et 22 octobre

Kermesse à Houdemont

Dimanche 22 octobre | 10h00 à midi

Découverte « champignons » – 6 €/pers ; gratuit -12 ans
Inscription obligatoire, places limitées – Infos : 0478 657 738

Jeudi 26 octobre | 20h15

Spectacle « Cabane, cabane ! », salle Le Vivier
Infos et réservations : www.habay-culture.be – 063 42 41 07

Mardi 31 octobre

Soirée Halloween au ciné Le Foyer – 3 films d'horreur pour frissonner la nuit
Infos et réservations à partir du 15 octobre sur www.cinelefoyer.net

Vendredi 03 novembre

Corrida à ORSINFAING – Départ de la salle du village
Contact : Léopold TURLLOT : 0460 97 94 27
19h00 – course enfant de 1 km
19h30 – course 5 km
20h15 – course 10 km
Lampe frontale vivement conseillée – Garderie, animation et restauration sur place

Samedi 04 novembre | 20h00

Place de la Liberté – Spectacle « La porteuse de souffle » par les baladins du miroir
Infos et réservations : www.habay-culture.be

Vendredi 10 novembre | 20h00

À la fontaine de Marbehan, rue de la Fontaine, 4
« Brassens a rendez-vous avec vous à Marbehan »
Déclamation & reprises live
Contact et réservation : francoise.daussin@gmail.com
0491 88 62 23

Lundi 20 novembre | 14h15

Ciné séniors : film et goûter (sur réservation) – 6 €.
Le titre est annoncé sur www.cinelefoyer.net/seniors

DEMANDE D'INSERTION D'UN ÉVÉNEMENT SUR LE SITE INTERNET COMMUNAL

Afin d'améliorer la gestion de la mise à jour du site internet communal, tout demandeur externe à l'Administration communale devra dorénavant adresser sa demande de publication d'un événement **en complétant un formulaire en ligne** sur le site communal :

<https://www.habay.be/ma-commune/services-communaux/publications-et-site-internet/demande-de-publication-sur-le-site-communal>

Cette demande devra ensuite être validée par l'Autorité avant publication.



Propriétaire de logement (s) ?

Vous manquez de temps pour les tâches administratives liées à la location de votre/vos bien(s) immobilier(s) (rédaction des baux, constitution de garanties locatives, réalisation des états des lieux de vos locataires) ?

Vous êtes confrontés à des défauts de paiement des loyers ainsi qu'à une dégradation des biens que vous louez ?

Les démarches nécessaires pour faire valoir vos droits sont lourdes et onéreuses ?



Savez-vous qui est Logésud et quels sont ses avantages ?

Logésud est une Agence immobilière Sociale (AIS) agréée et subsidiée par la Région wallonne.

En 2023, son parc locatif représente près de 150 logements sur les 15 communes de l'arrondissement d'Arlon et de Virton. Il s'agit de communes d'Arlon, Attert, Aubange, Chiny, Etalle, Florenville, Habay, Martelange, Meix-devant-Virton, Messancy, Musson, Tintigny, Rouvroy, Saint-Léger et Virton.

La principale mission de cet organisme à finalité sociale est de permettre l'accès à un logement salubre, moyennant un loyer modéré, à toute personne bénéficiant de faibles revenus.

Pour ce faire, Logésud assure la gestion de tout bien immobilier pour autant qu'il réponde aux critères minimaux de salubrité et de surpeuplement définis par la Région wallonne (AGW du 30 août 2007) et qu'il puisse être directement mis en location.

Si ces conditions sont réunies ou que les propriétaires s'engagent à les réunir, Logésud propose des loyers se situant aux alentours de 60 % de ceux qu'ils pourraient obtenir en assurant par eux-mêmes la location de leur(s) bien(s).

Le montant des loyers est un peu moins élevé que celui qu'ils obtiendraient en assurant par eux-mêmes la location de leur(s) logement(s), en contrepartie, Logésud offre des services et

avantages que les propriétaires ne trouveront nulle part ailleurs et dont voici le détail ci-dessous :

1. **Une exonération totale** pour les personnes physiques **ou partielle** pour les personnes morales **du précompte immobilier**
2. **La prise en charge de l'ensemble des démarches administratives liées à la location des biens** (contrats de bail, états des lieux d'entrée et de sortie, suivi des locataires...) et **le suivi technique des biens confiés à cette ASBL**
3. **Loyer garanti même en cas de vide locatif ou de défaut de paiement des locataires**
4. **La remise en état des biens**, hors usure normale ou vétusté, **au terme du mandat** conformément à l'état des lieux dressé lors de la prise en gestion des biens

Le(s) bien(s) immobilier(s) à confier nécessite(nt) des mises en conformité importantes, une réhabilitation ou une restructuration avant une prise en gestion par l'AIS ? Là aussi Logésud peut aider, en constituant un dossier à l'attention du Fonds du Logement Wallon en vue d'une aide sous forme de subvention et de prêt 0 % !

Les informations concernant cette aide sont disponibles sur le site du Fonds du Logement wallon et, bien entendu auprès de Logésud.

Envie d'en savoir plus sur l'aide que peut vous apporter Logésud ?

Formez sans tarder le **063/395 313** ou adressez un mail à **info@logesud.be**

www.logesud.be